

# **La méthode A.C.T. en médecine dentaire**

*Analyser - Conseiller - Traiter*

*Les trois piliers de la Médecine Dentaire Pro-active.*

**Livre blanc**

Toute reproduction, modification, publication, partielle ou complète, à titre gracieux ou non, de l'ensemble de ce document est interdite sans l'accord express de son auteur.

Dr Constance Leger, 2023

Site : [Lodontact.fr](http://Lodontact.fr)



## Sommaire

CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QUE LA MÉTHODE A.C.T. APPORTE DE NOUVEAU .....	4
ET POURQUOI SE FORMER ? .....	4
1) Quel est l'intérêt de se former à la méthode A.C.T. ? A quel problème majeur et récurrent vient-elle répondre quand on est chirurgien-dentiste ? .....	6
a) Surcharge de travail .....	6
b) Relations avec la patientèle .....	6
c) Ressources humaines .....	7
2) Faut-il des prérequis pour se former à la méthode A.C.T. ? .....	8
a) Quand se former ? .....	8
b) «Va-t-il falloir désapprendre toute l'organisation mise en place dans mon cabinet ?!» .....	8
c) «Moi j'ai déjà suivi des formation de gestion, management... qu'est-ce que ça apporte de différent ?» .....	8
3) Concrètement, quels résultats peut on attendre avec les patients ? .....	9
CHAPITRE 2 : QU'EST-CE QUE LA MÉTHODE A.C.T. ? .....	11
1) Qu'est-ce que la méthode A.C.T. concrètement ? .....	11
2) D'où vient la méthode A.C.T. ? Sur quelles bases théoriques repose-t-elle ? .....	11
3) Quelles sont les différences fondamentales entre la méthode A.C.T. et une pratique dentaire ordinaire ? .....	13
4) En quoi la méthode A.C.T. est-elle proactive ? .....	14
CHAPITRE 3 : A QUELS PATIENTS S'ADRESSE LA MÉTHODE A.C.T. ? .....	16
1) Est-ce que la méthode A.C.T. convient à tous ? Y a-t-il des contre-indications ? .....	16
2) Peut-on suivre en méthode A.C.T. des patient que l'on suivait auparavant en approche ordinaire ? .....	17
3) La méthode A.C.T. est-elle pertinente pour les traitements complexes et reconstructions globales ? .....	17
ANNEXE : La Charte du soignant dans la méthode A.C.T. : .....	19
EN CONCLUSION .....	20
POUR ALLER PLUS LOIN : .....	21

## CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QUE LA MÉTHODE A.C.T. APPORTE DE NOUVEAU ET POURQUOI SE FORMER ?

### **Pourquoi et comment se former ?**

Que l'on sorte tout juste de la fac ou bien que l'on soit lancé depuis des décennies sur des rails, on peut se sentir assez **seul(e)**, à porter beaucoup sur les épaules, et trouver que les semaines de cabinet manquent un peu de sérénité... S'ajoute, au quotidien, la frustration de voir son métier de plus en plus mal compris et mal aimé.

Souvent, ça n'est pas le soin lui-même qui pose problème, mais «l'autour» : le rythme du cabinet, la communication avec les patients, le manque de fluidité dans les journées, et jusqu'à la perte d'attrait pour des actes finalement assez répétitifs... On peut alors être tenté de se tourner vers des gestionnaires pour rationaliser nos processus, estimant (à juste titre) que l'aspect gestion est bien trop négligé dans notre formation initiale. Mais cela peut mener à une impasse où notre éthique de soignant doit batailler avec le chef de la (toute petite) entreprise que nous sommes. En fait, le grand absent des «coachings de gestion» - qui ne voient généralement qu'une suite de lignes comptables dans nos actions thérapeutiques - est justement **la clé de la réussite : le patient**.

La méthode A.C.T. (pour Analyser - Conseiller - Traiter) part de l'humain et du médical, pour y adapter les contraintes financières et logistiques, et non l'inverse - et ça, ça change tout ! Vous êtes soignant avant tout. Vous souhaitez - à fort juste titre - que votre métier, dont l'utilité sociale est immense, vous offre une sérénité financière méritée. Vous avez également besoin que votre vie professionnelle ait du sens, qu'elle exprime vos valeurs humanistes. Vous êtes au bon endroit !)

La méthode A.C.T. est accessible à tout chirurgien-dentiste diplômé(e), rapide à mettre en place, et immédiatement et durablement enthousiasmante. Des contenus didactiques, découpés en petites séances digestes, une malette à outils, et des documents faciles à prendre en main aident les praticiens à mettre en oeuvre une médecine dentaire :

- proactive et réellement bienfaitrice pour nos patients,
- que l'on est heureux(se) et fier(ère) de pratiquer,
- écologique,
- et qui est économiquement satisfaisante grâce à une rémunération juste, toujours en phase avec nos valeurs des soignants.

Notons dès à présent que le terme de «**prévention**» s'entend ici comme tout ce qui peut, **à tout stade** de la maladie :

- éviter l'apparition,

- limiter l'évolution,
- ou empêcher la récurrence.

La vision préventive de la médecine dentaire proactive agit ainsi **tout au long du traitement**. La prévention ne se limite pas à apprendre aux patients à se brosser les dents... Pour prendre quelques exemples, il sera évidemment considéré comme «préventif» :

- de faire un petit composite sur une carie débutante, sans attendre d'avantage de destruction tissulaire ;
- de faire un bilan sanguin complet avant les chirurgies importantes, afin de corriger d'éventuels déséquilibres ou carences qui pourrait entraver la cicatrisation ;
- de réaliser les aménagement osseux pré-implantaires qui garantiront le succès à long terme de nos prothèses implanto-portés ;

Etc.

L'attitude «préventive» prend ainsi toute sa place à chaque étape de nos traitements, que ce soit dans le suivi de maintenance comme dans les actes les plus réparateurs.

## **1) Quel est l'intérêt de se former à la méthode A.C.T. ? A quel problème majeur et récurrent vient-elle répondre quand on est chirurgien-dentiste ?**

La méthode ACT (Analyser - Conseiller - Traiter) apporte trois avantages :

- une **méthodologie** claire et structurée, qui offre plus de confort au soignant depuis l'analyse initiale du patient jusqu'à la fin du traitement, et à la mise en place du suivi ;
- des **patients plus engagés**, plus observants, en réelle collaboration avec leur soignant, qui ne porte alors plus seul(e) toute la charge mentale liée aux soins ;
- une manière ludique et **détendue** de travailler durant et entre les séances, dans une ambiance d'estime et de respect mutuel.

Voyons un peu plus en détail les problèmes rencontrés par les dentistes aujourd'hui (cf étude de l'Odont'ACT de novembre 2022), ainsi que les solutions apportées par la méthode ACT :

### a) Surcharge de travail

Le problème majeur auquel sont aujourd'hui confrontés de nombreux chirurgiens-dentistes est la surcharge de travail (manque de temps au cab, dans la vie perso, troubles musculo-squelettiques, surcharge en nombre de patients, surcharge de tâches administratives, épuisement...). L'approche proposée via la méthode ACT agit sur ce problème via trois leviers complémentaires :

- la **diminution du besoin en soins** de chaque patient, par une prévention efficace et des dépistages précoces ;
- la diminution de la charge de travail annexe aux soins (pour toute l'équipe du cabinet), grâce à des **plans de traitement efficaces et sécurisés** ;
- la diminution de la charge de travail du chirurgien-dentiste et de l'assistante par le **transfert de compétences et de responsabilité au patient** : c'est tout l'enjeu d'une éducation thérapeutique autonomisante.

### b) Relations avec les patients

La gestion de la patientèle est également une grande préoccupation pour nombre de dentistes. Pression sur les rdv, mauvaise acceptation/perception des honoraires, manque d'éducation des patients (comportements irrespectueux voire agressifs), manque d'écoute de la part des patients, lacunes dans l'application des prescriptions... Sur ce point, l'application de la méthode ACT apporte un grand confort :

- La méthode ACT fait de vous les **formateurs de vos patients**. Vous allez apprendre à leur transmettre les informations justes et complètes dont ils ont besoin, pour qu'ils *s'occupent d'eux-mêmes* mais aussi pour qu'ils comprennent et s'impliquent pleinement dans leur traitement. Ce partage de connaissances est toujours vertueux sur les relations

patients-praticiens : vous n'êtes plus le *réparateur* sur lequel on peut défouler sa propre frustration. Vous êtes un allié thérapeutique qui sait ses patients *capables*, et les accompagne pour monter en compétences. Les patients expriment souvent beaucoup de gratitude à se voir ainsi (parfois après des décennies d'errance pour certains) enfin «bien soignés» - et tout simplement bien traités.

- Les outils de communication, accessibles et pédagogiques, proposés dans la méthode ACT permettent d'informer facilement vos patients. Ces derniers ont ainsi une **grande lisibilité, d'emblée, sur le traitement qui les attend**. Cela est très rassérénant, et améliore de fait les relations avec toute l'équipe.

- Enfin, la prévention mise en place à chaque étape des traitements **diminue le besoin en soins, donc la pression sur les rdv**. Vous direz adieux aux urgences (et fausses urgences...), aux récidives, aux douleurs évitables... Tout ceci éclaircira en quelques mois à peine votre agenda.

### c) Ressources humaines

En troisième position, les ressources humaines sont au coeur des problématiques pour de nombreux cabinets : sentiment de solitude, de *tout porter seul(e)*, manque de correspondants, de réseau, d'échanges entre confrères, et problèmes de recrutement pour trouver, former, et garder des assistantes fiables.

La méthode ACT, c'est :

- d'emblée, un **regard extérieur** pour vous aider à discerner ce que vous souhaitez mettre en place dans votre cabinet, via une supervision bienveillante et positive, qui vous aidera à trouver vos points forts et à vous appuyer sur eux ;

- des **outils et documents** éprouvés, pour que changement ne rime pas avec perte de temps ;

- des **processus** de communication dentiste / patient / assistante clairs, personnalisables, et directement applicables, pour fluidifier les journées de cabinet ;

- la mise en place d'un réseau confraternel et convivial : vous allez découvrir que nous sommes nombreux à garder un grand sens de l'éthique médicale dans ces temps de tempête, où les moutons noirs sont si médiatisés !

- un **intérêt accru du poste d'assistante** : Dans le cadre structuré de la méthode ACT et du module d'éducation thérapeutique, votre assistante peut jouer un rôle majeur dans la prévention, la motivation, et l'accompagnement des patients.

## 2) Faut-il des prérequis pour se former à la méthode A.C.T. ?

La formation est ouverte à tout chirurgien-dentiste diplômé.  
Le seul pré-requis est l'intégrité !

### a) Quand se former ?

Vous pouvez choisir de vous former **dès votre diplôme en poche**, pour mettre en place d'emblée un exercice sain et harmonieux.

Vous pouvez également faire cette démarche après quelques années, si vous réalisez que vous vous épuisez ou que  **votre exercice ne vous satisfait pas**.

C'est parfois la **prise de conscience de nos limites physiques ou psychiques** qui nous poussent à trouver des solutions et à faire se lever le vent du renouveau !

### b) «Va-t-il falloir désapprendre toute l'organisation mise en place dans mon cabinet ?!»

Non bien sûr !

Les bases théoriques et cliniques, vous les avez, ce sont les mêmes (et tant mieux !). Ce qui change, c'est la manière de travailler *avec* le patient, et non plus *pour* lui, ou *dans sa bouche*. La méthode ACT vient **structurer** vos séances, mais aussi et surtout rebattre les cartes de **l'alliance thérapeutique**.

### c) «Moi j'ai déjà suivi des formation de gestion, management... qu'est-ce que ça apporte de différent ?»

Si vous avez déjà exploré des formations de management ou de gestion, vous arrivez peut être à une impasse (en terme d'efficacité, de qualité de soins, ou de bien-être au travail). Soigner ne se résume pas à aligner des listes d'actes, de même qu'accueillir un patient ne consiste pas à le «profilier». A l'Odont'ACT, nous ne pensons pas en terme d'actes rentables ou pas, nous mettons la **qualité de la prise en charge** en tout premier paradigme, et nous **organisons l'économie du cabinet en fonction** des moyens (temporels et humains) à mettre en place pour atteindre ces objectifs médicaux.

La méthode ACT a été développée par une chirurgienne-dentiste forte d'une grande **expérience clinique**, et également formée en **expertise** (et exerçant auprès des patients victimes en tant que praticien de recours). Vous y verrez comment le volet médical, généralement oublié des approches purement «gestion», peut réellement et humainement transformer votre exercice. Vous allez apprendre comment votre «problème» (stress, patient, manque de temps...) contient la clé de la solution !



La méthode ACT allie **santé des patients, santé des dentistes**, et même santé de la **société** et de la **planète** puisque l'on diminue le besoin en soins de la population - et, par là, l'impact écologique des soins.

### **3) Concrètement, quels résultats peut on attendre avec les patients ?**

En tant que chirurgiens-dentistes, nous rêvons tous de patients motivés, détendus, respectueux (et à l'heure si possible !)...

En approche ACT, vos patients sont :

- **informés**, avant même d'entrer dans le cabinet, et à toute étape décisionnelle - c'est l'assurance de leur consentement réel, et de leur adhésion à vos valeurs. Vous cessez ainsi de vous épuiser avec des patients qui n'attendent de vous que des soins iatrogènes, ou qui recherchent des jeux de pouvoir stériles ;

- **acteurs** de leur santé : ça n'est pas un simple mot ! Nous mettons les patients au travail dans leur bouche avant même de commencer les soins (sauf urgence bien entendu). Leur pleine participation à la *prévention* (au sens large), leur travail sur les facteurs de risque qu'ils présentent, améliore la réalisation des soins et surtout garanti la pérennité de votre travail ;

- **autonomes** face à leur plan de traitement, leurs prises de rdv, l'organisation de leurs soins... C'est autant de charge mentale et logistique diminuée pour toute l'équipe du cabinet ;

- **reconnaisants**, car, comprenant mieux les soins, ils sont aussi en mesure d'apprécier pleinement la qualité de ceux qu'ils reçoivent :) ;

- **satisfaits**, car ils voient leur confort et la santé de leur bouche s'améliorer rapidement et durablement. Grâce à l'éducation thérapeutique, ils progressent à leur rythme, à la maison, et sont renforcés positivement dans leurs efforts dont ils peuvent apprécier rationnellement les résultats.

Du côté du cabinet, vous diminuez en quelques mois

- le nombre de rdv de soins,
- le nombre d'urgences (vraies ou ressenties),
- le nombre de «petits rdv à la c...»

Résultat : **vous reprenez la main sur votre agenda** et retrouvez le confort de dessiner des journées qui vous plaisent, tout en ayant l'immense satisfaction que ces changements s'accompagnent d'une **amélioration de la santé de vos patients**.

Vos choix sont guidés par une éthique de soignant, et s'intègrent dans un **modèle économique réaliste**, pour que vous retrouviez une vraie **qualité de vie** (au cabinet comme personnelle). Et comme les soignants heureux s'occupent mieux de leurs patients, tout le monde y gagne.

## CHAPITRE 2 : QU'EST-CE QUE LA MÉTHODE A.C.T. ?

### 1) Qu'est-ce que la méthode A.C.T. concrètement ?

La méthode A.C.T. est un cheminement qui guide le praticien dans toute la relation thérapeutique avec chacun de ses patients, via trois axes :

\* A comme **ANALYSER**, afin de redonner une juste place au **bilan initial complet**. Ce bilan, trop souvent négligé actuellement (principalement car ne correspondant à aucune rémunération ni aucune demande de patient), est le pilier d'un diagnostic complet, d'une information loyale, et de dépistages précoces ;

\* C comme **CONSEILLER**, afin de mettre en place une éducation thérapeutique efficace et accessible à tous, avec notamment un outil innovant : le **module d'éducation thérapeutique en ligne**, qui permet aux patients de progresser chez eux, à leur rythme et à moindre coût, tout en bénéficiant de l'accompagnement de son praticien ;

\* T comme **TRAITER**, afin d'assurer la meilleure **qualité des soins** à tout moment.

A travers des protocoles balisés et des outils faciles à prendre en main, chaque dentiste peut établir des plans de traitement sûrs et efficaces, et dessiner en peu de temps l'exercice qui lui ressemble, dans lequel il sera réellement compétent et heureux.

### 2) D'où vient la méthode A.C.T. ? Sur quelles bases théoriques repose-t-elle ?

La méthode ACT a été formalisée par le Dr Constance Leger en 2021, en s'appuyant :

- sur ses 15 années d'**expérience clinique** (omnipratique - paro - implanto) ;
- sur son **expérience en expertise**, en tant que praticien de recours auprès des victimes de mauvais soins ;
- sur les **données acquises de la science**, notamment via les bases posées dans l'ouvrage «**Recommandations de bonnes pratiques en odonto-stomatologie**» des Dr Patrick Simonet, Patrick Missika, et Philippe Pommarède - ouvrage qui fait référence et est régulièrement mis à jour ;
- sur les **recommandations de la HAS** ;
- sur les **textes de loi** régissant plus spécifiquement notre profession (certains articles du code pénal, du code civil, du code de la santé publique y compris le code de déontologie, du code de la procédure civile, mais aussi les arrêts Mercier, Teyssier, Hedreul, et la mission d'expertise de l'Aredoc). [pour rappel, **Le recueil de ces textes fondamentaux est disponible sur simple demande auprès de l'Odont'ACT**].
- sur des échanges et des formations du Dr Leger auprès de **psychologues, formateurs**

**professionnels, hypnothérapeutes** ; ainsi que sur les échanges confraternels avec d'autres **chirurgiens-dentistes aux exercices variés**.

Cette méthode est **née du constat d'échec de l'approche actuellement majoritaire** dans les cabinets dentaire, qui consiste, globalement, à répondre à la demande des patients par des soins de réparation, tout en rentrant dans des injonctions économiques émanant de la sécurité sociale et déconnectées des données acquises de la science. Ce système conduit à trois écueils, extrêmement répandus (outre quelques cas dramatiquement flamboyant) :

- la santé des patients se dégrade,
- les dentistes sont épuisés,
- la société perd énormément d'argent dans ce qu'elle imagine être du soin (en fait, bien trop souvent, des pratiques iatrogènes, que ce soit dans leur indication ou leur réalisation).

Les bases théoriques de la méthode ACT visent à **remettre la prévention au coeur de chaque étape de la relation thérapeutique**. Son acronyme suit ainsi la **chronologie de toute prise en charge** :

- A comme ANALYSER

Un patient ne peut exprimer de demande réelle et de consentement éclairé que si il est correctement informé : un **bilan global** initial est indispensable.

De même, un plan de traitement cohérent et sûr ne peut être proposé qu'en récoltant en amont toutes les données utiles.

- C comme CONSEILLER

L'éducation thérapeutique est le socle de la pérennité de nos traitements, et de la lutte contre les récidives. Elle fait partie intégrante du traitement, et vient même, dans la majorité des cas, en préalable aux soins de réparation.

L'OdontACT propose un module d'**éducation thérapeutique** en ligne, innovant et accessible, pour aider les praticiens à accompagner efficacement leurs patients sur tous les facteurs de risque.

- T comme TRAITER

La méthode ACT offre un processus d'élaboration de **plans de traitement rigoureux** tout en étant adaptable à chaque cas de figure rencontrée en clinique.

Elle permet à chaque praticien de réfléchir à ses besoins et souhaits en terme de **formations complémentaires** techniques, ou de **délégations** à des spécialistes.

Elle permet au soignant de retrouver pleinement l'exercice de sa responsabilité professionnelle, en toute **sérénité**, en s'assurant des **moyens nécessaires** à la réalisation de soins de qualité.

### 3) Quelles sont les différences fondamentales entre la méthode A.C.T. et une pratique dentaire ordinaire ?

De nombreux dentistes, écrasés par la surcharge de travail et par un rythme intenable au cabinet, courent en fait « *de réparations en réparations* ». Ils ont le sentiment d'écoper sans fin un bateau qui prend l'eau alors :

- qu'ils pourraient réparer la fuite sérieusement : par des soins plus précoces, évitant ainsi des besoins en soins lourds
- qu'ils pourraient même laisser le bateau en cale sèche : par une éducation thérapeutique efficace qui réduit (presque) à néant le besoin en soins des patients.

Cela demande de prendre le temps de SE POSER, pour analyser chaque situation, chaque patient, avec toute l'attention qu'il mérite.

Cela demande le courage et la patience d'éduquer ses patients à une médecine dentaire proactive, réellement préventive, dont ils n'ont souvent aucunement idée.

La supervision apportée par la formation à la méthode ACT est là pour rendre ces transitions les plus confortables et faciles possibles.

Très rapidement, vous récolterez les fruits de cette éducation - et vos patients aussi !

« Mais alors on ne soigne plus ? (on fait faillite ??!) »

Le chirurgien-dentiste a pour mission la *prévention, le diagnostic, et le soin* des pathologies bucco-dentaires. Notre objectif de soignant est avant tout que nos patients restent en bonne santé, et donc n'aient *pas besoin* de soins de réparation !

La méthode ACT intègre cette diminution en besoin de soins dans un modèle économique viable, qui tient compte de nos plateaux techniques actuels.

Rassurez-vous, même si certains patients ne vous verront plus que tous les deux ans, pour des maintenances incroyablement faciles et positives, **il restera toujours largement assez de travail pour les soignants compétents et consciencieux :**

- pour les patients qui ne vous ont pas rencontré plus tôt et n'ont pas encore eu de prise en charge de qualité...
- pour réparer les dégâts de praticiens dont les compétences et motivations sont plus discutables...
- pour certaines pathologies à peu près «inévitables» (à moins d'interdire la vente de toute trottinette !)

Nos patients seront, nous l'espérons, de plus en plus informés et conscients de ce qu'est une médecine dentaire saine et sûre.

A nous de relever le défi ! Nous avons également beaucoup de satisfactions à y trouver.

#### **4) En quoi la méthode A.C.T. est-elle proactive ?**

Travailler en méthode ACT permet d'**éviter** :

- **la survenue de pathologies** (caries, parodontite), chez vos patients mais aussi chez leurs enfants si vous avez la possibilité de «former» les jeunes parents à la prévention dentaire ;
- **les récidives, les urgences...** comme vu plus haut, seule une éducation thérapeutique efficace permet à votre patient de garder en bon état sa bouche - et donc, vos travaux ;
- **les conflits avec les patients**, qui bien souvent naissent d'un manque d'information et d'une mauvaise compréhension mutuelle ;
- **les problèmes de santé des dentistes** (surmenages, troubles musculo-squelettiques, accident) par une approche globale et sécurisée de l'exercice, en remettant le soignant à la barre de son cabinet, avec moins de pression, et plus de liberté de choix.

Elle permet en outre de **limiter l'impact écologique** de notre activité. **Moins de soins nécessaires, c'est moins de déplacements, de déchets, d'énergie, de pollution d'eau...** Tout ça avec au final un meilleur état de santé de nos patients et de nos soignants.

L'approche de la méthode ACT **n'est PAS catastrophiste, jusqu'au-boutiste, ou sur-traitante.**

- Elle s'appuie sur le bilan initial, pour un recueil de tous les éléments disponibles à un instant T.
- Elle permet un échange éclairé avec le patient, pour qu'il prenne ses décisions concernant sa santé.
- Elle guide le dentiste dans un cheminement cohérent et efficace aux côtés de ses patients.



## CHAPITRE 3 : A QUELS PATIENTS S'ADRESSE LA MÉTHODE A.C.T. ?

### 1) Est-ce que la méthode A.C.T. convient à tous ? Y a-t-il des contre-indications ?

La méthode ACT **s'adapte à toutes les pathologies** :

- parodontite, caries, problèmes occlusaux, endodontiques...
- plus ou moins associée à des pathologies générales (diabète, cardio-vasculaire, cancéro... nos patients sont de plus en plus nombreux à avoir besoin de sécuriser parfaitement leur sphère orale).

Elle convient à la très grande majorité des **patients**, après un temps d'information face à cette approche qui peut sembler disruptive à certains.

Pensons que de nombreux patients ont été suivis pendant des dizaines d'années par des praticiens peu compétents, et que ces patients ont été entretenus dans des fausses croyances (du type «*vous avez les gencives fragiles, on n'y peut rien*», ou bien «*on va dévitaliser et faire une couronne, ça sera plus solide*»...) qu'il va vous falloir déconstruire avec patience, bienveillance, rigueur scientifique, et pédagogie.

Elle est applicable par tout **dentiste**, quel que soit son mode d'exercice ou sa spécialité (par exemple, la prévention, la correction des facteurs de risques, et l'éducation thérapeutique jouent un grand rôle dans le succès des chirurgies), *à l'exception peut être de l'orthodontie* (à ce sujet, nous vous invitons à explorer tout ce que peut apporter l'orthodontie fonctionnelle - c'est proprement stupéfiant que cela ne soit pas encore l'approche majoritairement proposée).

Les contre-indications existent cependant :

\* pour les **patients porteurs de handicap moteur (membres supérieurs) ou cérébral lourd**, l'aide et la coopération d'un proche sera nécessaire pour espérer atteindre et pérenniser les résultats ;

\* les **patients agressifs, dans le déni de leurs responsabilités, «pas sérieux» (c'est à dire en réalité incapables de se plier aux contraintes imposées par leur état de santé), ou qui attendent juste que le dentiste «règle leur problème**», seront rapidement dans le rejet face à ces propositions. Rassurez-vous, ils mettent également en échec les approches plus communes. Informez-les avec bienveillance, il faut parfois plusieurs «loupés» pour comprendre ce que l'on a à gagner à s'occuper de soi (et à respecter ses soignants...)... Vous avez en tous cas le droit et le devoir de préserver une ambiance sereine dans votre cabinet, pour vous comme pour votre équipe ;



\* les **dentiste collectionneurs de Cadillacs** risquent de ne pas trouver leur compte à cette approche profondément éthique et décroissantiste de la médecine dentaire... La méthode ACT vise à la qualité des soins ET à la qualité de vie des soignants, par une rémunération juste, qui s'adapte aux contraintes cliniques. Elle ne prévoit pas la rémunération d'actionnaires !

## **2) Peut-on suivre en méthode A.C.T. des patients que l'on suivait auparavant en approche ordinaire ?**

Bien sûr ! C'est même un virage que doivent prendre de nombreux dentistes, qui voient (pour eux-mêmes et/ou pour leurs patients) les limites de leur fonctionnement actuel. Quand on en vient à refuser les nouveaux patients, à enchaîner lumbagos et tendinites, à avoir envie de claquer la porte de son cabinet pour vendre des fromages en Lozère, c'est qu'il y a besoin de changement !

Les anciens patients ont pris cependant parfois de mauvaises habitudes. Il conviendra de porter une attention particulière à leur information sur vos nouvelles méthodes de travail. Des documents personnalisables sont fournis sur ce point au cours de la formation.

- Parfois, ils sont conscients des problèmes : si les délais de rdv proposés s'allongent, si ils enchaînent les urgences par manque de bilan-dépistage exhaustif... Ils seront alors aussi motivés que vous pour mettre en place les changement salutaires.

- Parfois, plus rarement, ils seront dans la résistance - c'est dur de changer ! La supervision permet d'apprendre à s'adapter à tous les cas de figure, tout en gardant le cap que l'on s'est fixé. Lorsque l'on sait pourquoi on change, pour défendre quelles valeurs (en terme de qualité des soins, mais aussi tout simplement de continuité des soins si la santé du soignant est en jeu), on parvient toujours à se faire comprendre auprès des patients de bonne foi.

## **3) La méthode A.C.T. est-elle pertinente pour les traitements complexes et reconstructions globales ?**

Oui. Si tous les patients ont un intérêt évident à bénéficier de cette approche proactive, les « gros cas » rendent cette méthode indispensable :

- d'abord parce que les reconstructions globales doivent évidemment s'appuyer sur une analyse initiale particulièrement méthodique et rigoureuse ;

- ensuite parce qu'elles ne peuvent être couronnées de succès, et sécurisées, qu'en travaillant sur tous les facteurs de risque présentés par le patient ;

- enfin, pour les traitements les plus complexes, la partie «*T comme Traiter*» sera un guide très utile pour avancer en toute sécurité, sans faire perdre temps ni de chance à vos patient. Ce processus offre à la fois de séréniser la prise en charge, et de la rendre plus lisible pour le patient (comme pour l'équipe).

Quelle que soit la complexité de la situation clinique, la méthode ACT permet d'avancer de façon fluide, autant que nos compétences nous le permettent, ni plus, ni moins.

## ANNEXE : La Charte du soignant dans la méthode A.C.T. :

Il nous a semblé utile de préciser ici l'esprit qui anime l'Odont'A.C.T., et les engagements des dentistes indispensables à avènement de la médecine dentaire proactive. Elles sont évidemment en totale adéquation avec l'esprit du Code de déontologie, même dans des domaines où celui-ci est actuellement malmené.

### **CHARTE DU DENTISTE EN MEDECINE DENTAIRE PROACTIVE**

#### **1 / Transparence envers nos patients**

Délivrer toutes les informations utiles dont on dispose, faire preuve de pédagogie, transmettre les radios réalisées au cabinet, communiquer tout dossier demandé.

#### **2 / Facturation juste**

L'équilibre économique du cabinet doit aller de pair avec la santé des patients. Les revenus justes doivent donc être assurés par la prévention et les soins les plus précoces possibles (et non par des actes découlant de l'aggravation de l'état de santé des patients).

#### **3 / Disponibilité**

Conseiller les patients pas à pas durant leur éducation thérapeutique, c'est répondre en temps utile.

Apaiser les inquiétudes (avant et après des soins, ou lors de l'éducation thérapeutique), rassurer, orienter vers d'autres dépistages si nécessaire, c'est aussi soigner.

#### **4 / Se conformer aux données acquises de la science**

S'engager, se former, s'informer, échanger entre confrères, pour offrir à ses patients : dépistage, soins précoces, et soins de qualité irréprochable.

#### **5 / Attitude éthique et bienveillante en tout temps.**

Respecter chaque patient, respecter les choix qu'il fait pour sa propre santé, en l'informant et en le responsabilisant, sans jugement ni culpabilisation délétère.

## EN CONCLUSION

### **Qu'apporte la médecine dentaire proactive au praticien ?**

À l'Odont'ACT, nous sommes convaincus qu'un soignant mal-traité finira tôt ou tard par être maltraitant. A contrario, partir des forces et des aspirations des dentistes, pour les aider à **se réaliser pleinement dans leur mission de soignant**, aura immédiatement et durablement un effet positif sur la santé de leurs patients.

À l'opposé des missions d'expertise (qui constatent et sanctionnent les erreurs), mais avec les mêmes valeurs et compétences, nous souhaitons œuvrer préventivement sur la qualité des soins (au sens large, y compris l'indication des soins), via un coaching qui fait grandir la liberté intérieure du soignant et l'amène à donner le meilleur de lui-même - et pour son propre bonheur, rien que ça.

Au niveau du praticien, la médecine dentaire proactive se concrétise par la «méthode A.C.T.», dont la mise en oeuvre :

- **libère l'agenda de la surcharge de travail**, par la diminution de besoins en soins des patients principalement ;
- **soulage la charge mentale du praticien** en remettant le patient au coeur de l'action ;
- **sort le dentiste du conflit de valeurs** dans lequel le système de facturation actuel (qui n'est qu'incohérence entre injonctions médicales et administratives) le place : la bonne santé financière du cabinet *n'est plus* dépendante de l'aggravation de l'état des patients ;
- améliore immédiatement la **qualité de vie au travail et la sérénité de toute l'équipe du cabinet** dentaire, par une **relation apaisée et coopérative avec les patients** et une **organisation optimale** ;
- améliore la **qualité de vie** du soignant, par une meilleure estime de sa mission professionnelle, et par une juste place redonnée à son travail dans sa vie globale. Retrouvez la joie de «bien faire», dans un exercice utile, écologique, et équilibré !

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

Pour en savoir plus,  
vous **inscrire** à nos formations,  
ou réserver gratuitement un **appel téléphonique de découverte**,

Rendez-vous sur **lodontact.fr**.

*Une autre médecine dentaire est possible. Elle existe déjà.*



**Dr Constance Leger**

**Docteur en Chirurgie Dentaire**

Diplôme Universitaire d'Expertise en  
Médecine Dentaire

Diplôme Universitaire d'Implantologie Chirurgicale et  
Prothétique

Formatrice Praticiens (Méthode ACT - Expert'Action)

Formatrice Patients (Education thérapeutique)

Fondatrice de L'Odont'ACT.

